

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 77 (1948)

Heft: 1

Artikel: Crise de l'orthographe... : crise de l'effort...

Autor: Ducarroz, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Crise de l'orthographe... Crise de l'effort...

La débilité orthographique est une véritable plaie sociale. (Professeur HUMBERT.)

Il est indubitable — et l'expérience de ces dernières années tend à le démontrer — que la crise de l'orthographe, pour ne pas dire crise de l'effort, loin de se résorber, s'aggrave. Des doléances se font plus pressantes. On s'émeut, on s'alarme même dans certains milieux (collèges, entreprises, etc.). Avec obstination, on cherche les responsabilités que personne ne prétend par ailleurs endosser. On formule le plus sérieusement du monde des diagnostics qu'on revise périodiquement. Bref, le malaise gagne en ampleur. Justifie-t-il tant d'inquiétudes ?

De notre temps, prétendent certains pessimistes qui se gardent bien de prescrire les remèdes, on ne faisait pas tant de fautes... Gageons que cette affirmation est présomptueuse et pour le moins gratuite. D'abord, avons-nous les éléments d'appréciation qui nous autorisent à émettre un jugement aussi catégorique et de portée aussi générale ? Les statistiques nous manquent et, si elles existaient, faudrait-il encore prendre la peine de les interpréter. Nous pourrions également reprendre, pour l'appliquer au cas particulier, la pertinente remarque de M. le professeur Bailly, auteur de la *Crise du français* : « L'aggravation n'est peut-être qu'apparente. En fait, on n'écrit pas plus mal qu'autrefois, mais beaucoup plus de gens sont tenus de bien écrire. »

Reconnaissons aussi que les programmes de jadis, plus rigides, mais de conception plus sobre, accordaient la préséance à certaines branches dites maîtresses et tenaient délibérément à l'écart — s'ils ne les ignoraient pas totalement — les branches accessoires ou gourmandes. L'art d'orthographier était à tel point prisé que la dictée devint l'exercice de choix, l'irremplaçable moyen de culture. Il est possible dès lors et même probable que des résultats intéressants aient été acquis mais, disons-le d'emblée, au prix de quels sacrifices ? Ces résultats, affirment d'anciens maîtres, constituaient par ailleurs le principal élément d'appréciation, l'unique critère souvent de leur activité. Avec le recul du temps, en tenant compte de l'époque qui se devait de réagir également contre un laisser-aller général que dénonçaient les autorités, on peut comprendre et admettre aujourd'hui, cette erreur de perspective, si erreur il y a. Car, une pédagogie qui mérite ce nom, tout en veillant jalousement sur ses constantes, se doit aussi de reviser périodiquement ses points de vue particuliers, de s'adapter aux circonstances de temps et souvent de lieu, de se plier aux exigences du moment. Loin de trahir sa faiblesse, son incohérence, ces retouches périodiques témoignent de sa vitalité.

Les temps que nous vivons imposent à l'école d'aujourd'hui l'impérieux devoir de réagir et la crise de l'orthographe que nous déplorons n'est qu'une manifestation particulière de cette autre crise non moins grave, celle de l'effort. C'est donc tout le problème de la formation de l'enfant, de l'adolescent qui est en cause. C'est une croisade contre toutes les formes de laisser-aller, contre la nonchalance, l'apathie, la négligence qu'il importe d'entreprendre. En usant de tous les moyens dont nous disposons, c'est refaire l'éducation de l'attention, en définitive, refaire l'éducation de la volonté. D'abord, en écartant de l'enceinte scolaire toutes les causes de dispersion, de distraction, en y favorisant, au contraire, la concentration et le culte de l'effort.

La prétendue orthographe naturelle, dit M. Poitrinal, en une étude fouillée sur la question qui nous préoccupe, n'est que l'effet d'une aptitude à bien voir et à retenir la physionomie des mots, à saisir les rapports des termes d'une proposition. A nous donc de veiller au développement de cette aptitude, par l'exercice approprié, fréquent, gradué. En suscitant, en affermissant cette volonté d'attention orthographique à longueur de journée, à propos de tâches diverses : libellé de problèmes, interrogations écrites, études historiques ou géographiques en exigeant partout et toujours cette rectitude d'expression, cette « politesse, cette propreté du style », le maître, par corollaire, travaille sûrement, efficacement à l'épanouissement de la personnalité de ses disciples. Sur ce plan, en particulier, l'éducateur, conscient de son rôle d'agent de formation ne devrait jamais craindre d'afficher ses exigences, si sévères soient-elles. Examions-en quelques-unes !

Ecriture

Le maître doit se poser en adversaire implacable de la cacographie, car un travail mal écrit est généralement mal orthographié. Il y a corrélation étroite entre ces deux disciplines de nature par ailleurs bien différente. Cette tension à réaliser une graphie parfaite tient l'esprit en éveil ; il y a mobilisation de toutes les énergies de l'être, preuve en est la crispation des traits du visage du scripteur. Au contraire, l'écriture relâchée trahit la nonchalance, la somnolence des facultés. Pour ma part, je n'ai jamais souscrit à l'affirmation gratuite suivant laquelle « l'écriture est la science des ânes ».

Méthodologie

Même réduits à leur plus simple expression, les programmes actuels imposent des exigences telles qu'ils ne nous permettent plus de consacrer autant d'heures à l'étude de l'orthographe que jadis.

Par contre, une didactique moins empirique, tirant profit des découvertes de la psychologie, nous assure un rendement sinon supérieur, du moins égal. La dictée-piège a cédé le pas à la dictée d'application minutieusement préparée. Tout l'effort du maître est centré sur la présentation sensorielle des mots : mémoire visuelle (emploi des couleurs), mémoire auditive (pronunciation, épellation), mémoire motrice (copie attentive et contrôlée), tout autant que sur la recherche des rapports des différents termes de la proposition (analyse). Il n'oublie point la révision fréquente, mère du savoir, sous la forme bien connue de dictées récapitulatives. Ajoutons qu'en orthographe d'usage, il a souci d'user de moyens mnémotechniques dont l'efficacité est indiscutable.

S'ils possèdent en général une technique d'enseignement appropriée, éprouvée, qui les satisfait pleinement, la majorité des maîtres souffre, par contre, de ne point bénéficier de l'unité de doctrine. Se référant à des auteurs de première ou de seconde zone, puisant aux sources les plus variées, ils finissent inconsciemment par utiliser un code grammatical très « personnel » sans doute, fantaisiste souvent, et, ce qui est plus coupable, s'éloignant parfois de l'orthodoxie. Ne soyons donc pas étonnés du désarroi caractéristique dans lequel se débattent périodiquement examinateurs et examinés, lors des épreuves traditionnelles d'admission de nos établissements secondaires. Les termes ayant perdu de leur signification réelle, authentique, le jargon grammatical qui en résulte devient inintelligible aux non initiés. Il est encore temps de réagir. Le *Memento de grammaire française*, paru récemment en Suisse romande, en complément de l'important ouvrage *La Grammaire nouvelle et le français* de Souché et Lamaison (adapté par MM. Guisan et Jeanrenaud, édition Payot) arrive à son heure et est susceptible de combler une lacune, pour autant qu'on veuille bien en généraliser l'emploi dans le canton.

Avouons aussi que les manuels actuellement répandus chez nous et d'importation étrangère, conçus à vrai dire par et pour des adultes, ne sont pas à la mesure de nos grammairiens en herbe. D'ailleurs, bon nombre de praticiens ont résolu de les bannir de l'enceinte scolaire. Seuls, les maîtres chargés de classe à plusieurs subdivisions sont contraints, par la nécessité, de faire appel en vue de tâches d'application à ces auxiliaires, si imparfaits soient-ils. Ils regrettent amèrement, en particulier, l'absence d'exercices judiciaux, nombreux et gradués. Ce sont ceux qu'on n'y trouve pas, disait l'un d'eux, qui nous seraient le plus utile.

Disposant d'instruments mieux adaptés, pédagogiquement mieux conçus, le corps enseignant pourrait, sans conteste, lutter plus efficacement contre la crise que nous déplorons.

Modes de contrôle

Le principe généralement admis suivant lequel il n'est pas permis de mettre sous les yeux de nos élèves de fausses images graphiques, nous interdit l'échange des cahiers, mode pratique, très en faveur dans les classes à plusieurs degrés, mais que condamnent sévèrement les lois de la plus élémentaire psychologie. Que chaque élève ait la responsabilité de son propre cahier et s'habitue à l'autocorrection, en s'aidant du texte qu'un condisciple a très lisiblement transcrit sur le tableau noir, à l'abri des regards indiscrets. Avant de soumettre la dictée-type pour confrontation à l'ensemble de la classe, le maître prend la précaution de la corriger soigneusement, en évitant toutes surcharges et graphies douteuses. Puis, la table noire face aux élèves, il utilise la craie de couleur pour mettre en relief lettres, syllabes, accords, bref toutes particularités orthographiques sur lesquelles l'attention de chacun d'eux doit être attirée. Alors seulement commence l'autocorrection, exercice fructueux s'il en est, à plus d'un titre.

Lorsqu'il s'agit de dictées d'examen, par souci d'équité, le maître doit se faire un point d'honneur de corriger lui-même et intégralement les dictées de ses élèves.

Pour lutter contre la nonchalance, la négligence coupable de trop d'écoliers, certains milieux ont introduit un barème différentiel sanctionnant plus ou moins sévèrement, en tenant compte de leur âge et de leur développement intellectuel, ce qu'on appelle communément fautes d'étourderie. A condition qu'il soit généralisé, cet artifice est susceptible de fortifier leur volonté d'attention prise en défaut.

Corrections

La dictée n'a pas pour unique objectif de trahir les insuffisances orthographiques de l'élève, mais bien plutôt de lui donner l'occasion de corriger des habitudes défectueuses. La dictée contrôlée, le vrai et fructueux travail du disciple commence. Dès ce moment, le maître doit pratiquer l'enseignement individuel, conseiller, suggérer, tout en laissant à chacun suffisamment d'initiative. La correction des dictées (ou des rédactions) ainsi conçue présente toutes les caractéristiques d'un travail personnel de valeur. Aussi, n'est-on pas étonné de voir certains pédagogues expérimentés lui attribuer une qualification spéciale.

Ne devrait-on pas juger dès lors stériles, ineptes des corrections telles qu'en recèlent parfois certains cahiers et qui dénoncent la paresse autant que l'indigence intellectuelle de leurs auteurs. Il est permis aussi de regretter l'inanité de tels efforts et la perte de

minutes précieuses. En effet, l'art de corriger des fautes suppose, de la part de l'élève, un travail d'analyse poussé, un rappel de principes, l'énoncé de règles, une tension constante de l'esprit afin de saisir des rapports, de prendre conscience d'analogies, de marquer des oppositions, de forger des exemples adéquats. Les heures ainsi consacrées sont épuisantes tant pour l'écoller que pour le maître soucieux de lui apporter aide et conseils, mais il n'en est guère de plus fécondes. Si l'on veut des tâches soignées, le brouillon autorisant adjonctions, ratures, surcharges est de règle. D'autre part, il est peu judicieux de placer en fin d'horaire cette besogne astreignante, à l'heure où précisément l'élève se ressent d'une fatigue bien compréhensible.

Nous avons peut-être mésestimé la valeur pédagogique de ce mode particulier d'enseignement. Certains préjugés ont la vie dure. A nous d'examiner objectivement, de reviser au besoin notre méthodologie, si nous voulons enregistrer en cette discipline, et dans un avenir pas trop lointain, de substantiels progrès.

L'enseignement de l'orthographe d'usage et de sa technique fera l'objet d'une prochain^e étude.

M. DUCARROZ.

Préhistoire

Le cercle fribourgeois de préhistoire a l'amabilité d'inviter le corps enseignant à ses séances d'information, et de lui en communiquer le plan :

4. Februar : K. Keller-Tarnuzzer, Frauenfeld :
Pont-en-Ogoz. Grabung 1947.
11. Februar : Dr. P. J. Maringer, Freiburg : Altsteinzeit.
18. Februar : D. Andrist, Pieterlen : Mittelsteinzeit.
25. Februar : Frl. Dr. V. Gessner, Kilchberg : Jungsteinzeit.
3. März : Prof. O. Tschumi, Bern : Bronzezeit.
10. März : Prof. Dr. R. Laur-Belart, Basel : Eisenzeit.
12. Mai : Dr. E. Pelichet, Nyon : L'époque romaine.
2. Juni : Prof. Dr. R. Laur-Belart, Basel : Früh-Mittelalter.
16. Juni : Prof. Dr. P. W. Schmidt, Freiburg :
Völkerkunde und Urgeschichte.
27. Juni : Exkursion nach Avenches (Fbg. : Dr. Bourquin) und
Murten (Fbg : Dr. Müller).
(S'annoncer à l'avance.)

Ces conférences, illustrées par des projections, ont lieu le mercredi soir à 20 h. 30, à la salle de cinéma de l'Université.